

[Pour que les classes externalisées des établissements médico-sociaux comptent vraiment dans les écoles](#) [1]

En développement, les unités d'enseignement externalisées (UEE) favorisent l'inclusion dans les écoles. Mais leur statut reste encore à part. Certaines voix plaident pour qu'elles acquièrent un vrai statut au sein de l'Éducation nationale, sur le modèle des Ulis. En jeu, notamment, la comptabilisation de leurs effectifs dans la carte scolaire pour peser dans les décisions d'ouverture de classes et les budgets des établissements.

[En savoir plus \(Faire face\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/pour-que-les-classes-externalis%C3%A9es-des-%C3%A9tablissements-m%C3%A9dico-sociaux-comptent-vraiment-dans>

[2] <https://www.faire-face.fr/2022/09/01/renree-ecole-handicap-carte-scolaire/>